

© BAUSSAN-PALANCHE Architectes



## Création de nouvelles installations footballistiques Commune de WEITBRUCH (67)

**BAUSSAN-PALANCHE Architectes**

**Complexe sportif avec locaux dédiés à la pratique du football avec mise en conformité du terrain de foot existant pour devenir un terrain d'honneur et homologué pour du niveau 5 et réalisation d'un autre terrain en pelouse naturelle également homologué pour du niveau 5.**

**Budget d'opération : 3,5 M € HT**

**Date prévisionnelle de livraison : Avril 2021**

**Missions MP CONSEIL : Faisabilité / Programmation / Choix du MOE**

### LE PROJET

La Commune de WEITBRUCH souhaite localiser au même endroit ses équipements sportifs. Le complexe sportif est actuellement équipé d'un terrain de football qui sert pour l'entraînement, d'une piste hippique, et de terrains de tennis avec ses équipements.

Par ailleurs, à proximité immédiate du complexe sportif, se situe la salle des fêtes « le Millenium ».

Actuellement, le terrain de football et ses équipements sont localisés au centre de la Commune et seront voués à être vendus (zone U du PLU).

Par conséquent, la Commune souhaite rapatrier cette activité sportive au cœur du complexe sportif existant. Il s'agit de réaliser un équipement comprenant les locaux nécessaires à la pratique du football (clubhouse, douches, vestiaires, gradins, ...). À cela, s'ajoutera la mise en conformité du terrain de foot existant pour qu'il devienne terrain d'honneur et homologué pour du niveau 5, ainsi que la réalisation d'un autre terrain de football en pelouse naturelle (terrain qui devra également être homologué de niveau 5).

### LA MISSION MP CONSEIL

MP CONSEIL a accompagné la Commune de Weitbruch de la définition des besoins jusqu'à la désignation du maître d'œuvre.

Les principales étapes ont été la faisabilité, pour s'assurer de l'adéquation du projet aux caractéristiques urbaines et techniques, aux enjeux de la Maîtrise d'ouvrage ; la rédaction du programme, cahier des charges destiné à la maîtrise d'œuvre et l'accompagnement pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre par voie de concours.

La mission comprend également la vérification de la conformité des études par rapport au programme, assurée par un suivi rigoureux de toutes les phases d'études.